

Un des édifices les plus extraordinaires de l'univers, au point de vue acoustique, est le temple mormon de Salt Lake City ; sa forme est celle d'une ruche ; douze à quatorze mille fidèles y tiennent à l'aise, et pourtant on y entend littéralement tomber une épingle, d'un bout de la nef à l'autre : c'est une démonstration que font toujours les sacristains en présence des visiteurs étrangers ; après les avoir postés d'un côté, ils s'éloignent jusqu'à l'extrémité opposée du temple et laissent tomber une épingle dans un chapeau ; tout le monde entend ce bruit si léger, ou celui d'un grattement sur le bord du chapeau. Ce temple a été construit par Brigham Young, qui prétendait en avoir reçu le plan du ciel et n'avoir pas la moindre notion d'acoustique. Selon toute apparence, l'inspiration du prophète mormon était toute terrestre : il avait simplement imité la forme du dôme de Saint-Paul, si favorable au transport du son, comme en témoigne sa fameuse galerie.

Les défauts acoustiques d'une salle peuvent parfois être corrigés dans une large mesure, grâce à un traitement palliatif. Charles Dickens, qui s'inquiétait toujours de ces détails au cours de ses fameuses lectures, arrivait souvent à des résultats surprenants. C'est ainsi qu'informé un jour des graves imperfections de certaine salle de Leeds, où il devait prendre la parole, il télégraphia pour donner l'ordre de tendre de rideaux tout le fond des galeries, et le remède se trouva si efficace que pas un auditeur ne perdit un mot de ce que disait le lecteur.

PENDANT ET APRÈS LA TEMPÊTE

Dans un coin de la montagneuse Ecosse, sur les confins d'une contrée stérile, habitait, sous le règne de Marie Stuart, une pauvre veuve avec son unique enfant, âgé de cinq ans. Une petite maison menaçait ruine, quelques arbustes aux feuilles desséchées et la nature monotone des environs, donnaient à ce lieu je ne sais quoi de sauvage.

Or, un soir du mois d'août, tandis que le riche dans son palais songe à ses plaisirs criminels et à ses abominables orgies, deux pauvres êtres, dénués de tout, reposent en paix dans une misérable cabane, seule ressource qu'ils possèdent au monde et qu'ils trouvent néanmoins suffisant pour se protéger contre les intempéries de la saison.

Au moment où commence notre récit, le soleil a déjà disparu à l'horizon derrière les montagnes bleues de l'Ecosse pittoresque ; des nuages menaçants se sont amoncelés dans les airs ; les vents et même les doux zéphirs n'agitent plus les verts feuillages ; les oiseaux si pétulants et si sautillants, hélas ! se sont enfuis ; la pesanteur de l'air remplit la nature de tristesse ; tout enfin annonce qu'un orage épouvantable se prépare à dévaster la campagne.

À l'approche de la tempête, l'effroi s'empare des deux pauvres habitants du réduit. La tendre mère surtout est saisie de crainte ; elle presse avec ardeur son enfant chéri sur son sein maternel et le couvre de baisers ; le cher petit, que des ébats trop longs ont sans doute fatigué, entoure de ses petits bras le cou de sa bonne mère, l'embrasse avec amour, laisse tomber sur son épaule sa tête aux cheveux d'un blond soyeux et s'endort du paisible sommeil des anges. Craignant de le réveiller, elle le transporte avec les plus grandes précautions possibles à son joli petit berceau. Ce soin terminé, elle sort un instant pour contempler la nature ; elle reste effrayée en présence de ces sinistres avant-coureurs de l'orage. Déjà le tonnerre gronde dans le lointain et quelques éclairs sillonnent la nue ; la lune, à demi-cachée par les nuages, ne laisse entrevoir que de faibles rayons. La pauvre mère ne sait que dire, elle tourne son doux regard vers le lieu où repose son fils bien-aimé : "Dors, cher petit ange, dit-elle d'une voix tremblante d'émotion, et pendant que l'ouragan et les vents mugiront autour de toi, repose en paix. Tu fais peut-être quelques rêves d'or, car je l'ai vu, ta bouche vermeille a laissé échapper un angélique sourire ; ta mère n'est pas aussi heureuse, elle craint pour toi ; que lui importe la vie si son enfant laisse la terre où elle ne peut vivre sans lui !..."

Ayant essuyé ses pleurs, la pauvre femme rentre dans son logis ; à peine vient-elle de franchir le seuil de la porte, que des torrents de pluie inondent la campagne ; les éclairs se multiplient dans les airs d'une manière effrayante, les vents mugissent de toutes parts et font courber la tête aux superbes rois des forêts.

La mère s'épouvante ; elle tombe à genoux au pied du petit berceau ; elle lève vers le ciel ses yeux baignés de larmes et lui demande en grâce que son fils soit préservé : "Dieu ! s'écrie-t-elle, s'il faut ma vie, prenez-la, mais ne frappez pas mon enfant !..." Elle le regarde encore et le voit sourire ; son cœur tressaille. Alors elle se penche sur le bord du petit berceau, et ses lèvres pâles comme la mort murmurent de douces prières qui montent comme de l'encens au trône du Roi des rois.

Le tonnerre cependant s'est beaucoup rapproché ; la pluie tombe avec plus d'abondance ; les vents soufflent avec plus de force, et la tempête enfin se déchaîne dans toute sa fureur. À ce même moment la voix mugissante du tonnerre se fait entendre d'une manière plus formidable ; la pauvre veuve, effrayée, lève ses regards vers le toit et voit avec terreur qu'il est entr'ouvert. Une goutte d'eau, profitant de ce passage tombe comme une douce rosée sur le visage angélique de l'enfant ; celui-ci fait quelques mouvements et ouvre quelque peu ses yeux ; la mère, ivre de joie, dépose sur les lèvres roses de son ange un baiser des plus doux, ce fut tout ! le petit se rendormit aussitôt et reprit ses beaux rêves. La tendre mère s'est étée à genoux et remercie Dieu de l'avoir exaucée.

La tempête cependant a cessé ses fureurs, et peu à peu les épais nuages se sont dispersés ; l'aurore commence à embraser l'horizon de ses mille feux ; les doux zéphirs font trembler les ombreux bocages et rider la surface unie des lacs ; les oiseaux reprennent leur pétulante gaieté et font entendre dans les bois odorants leurs chants harmonieux ; toute la nature est dans la joie. Le pauvre petit s'éveille et, tendant ses bras vers sa mère agenouillée, il lui dit :

—O mère ! pourquoi ne viens-tu pas m'embrasser ?...

Hélas ! elle ne lui répond pas ; l'infortuné enfant laisse couler ses pleurs, mais sa bonne mère est insensible à ses gémissements, elle reste froide ! Il se lève, et pensant que sa mère est endormie, marche sur la pointe des pieds et va pour l'embrasser, lorsqu'il sent le froid d'un cadavre le glacer jusqu'à la moelle de ses os ; alors le pauvre enfant comprend son malheur, et s'abandonnant à son désespoir, il veut crier et il ne peut pas ; ses joues autrefois si roses sont inondées de pleurs, et fou de douleur, il se cramponne au cou de sa tendre mère qui n'existe plus et arrose de larmes ses traits contractés par la mort. Tout à coup, il tombe à genoux et, tendant vers le ciel ses petites mains jointes, il prie pour celle que Dieu lui a ravie.

Le jour suivant, un chasseur vint à passer par ce lieu ; il s'arrêta dans la misérable hutte, et voyant cet enfant abandonné, il l'adopta.

Dieu n'abandonne jamais les orphelins.

MARIA ROSA.

PROPOS DU DOCTEUR

LES INSECTES DANS LES OREILLES.—Il peut arriver qu'une mouche, un insecte quelconque, pénètre dans l'oreille d'un enfant sans qu'on s'en aperçoive. Les conséquences de cet accident sont parfois terribles. Si l'enfant se plaint de douleurs dans la tête, on doit immédiatement sonder l'oreille, et, si l'on découvre quelque chose, il faut la remplir d'eau tiède, de glycérine ou d'huile d'olive qui amèneront l'intrus à la surface. Puis il faut seringue l'oreille doucement avec de l'eau tiède et du savon, jusqu'à expulsion complète. Il ne reste plus qu'à laver soigneusement, avec une lotion faible d'une partie d'acide sulfurique et de quatre ou cinq parties de glycérine ou d'eau, et de seringuer de nouveau par intervalles pendant deux ou trois jours si besoin est.

L'ABLATION DU FOIE.—A tous ceux qui souffrent du foie, une bonne nouvelle est apportée d'Allema-

gne. Il se tient en ce moment à Berlin un congrès de chirurgiens. A ce congrès, un médecin de Breslau, le docteur Ponfick, a fait une importante communication sur l'ablation du foie, opération qui a été rarement tentée sur les hommes. Ce docteur Ponfick a fait des expériences sur les lapins ; ceux-ci ont parfaitement supporté la suppression du quart du foie ; la suppression de la moitié amena pendant quelques jours la perte de l'appétit et une grande nervosité, mais les animaux ont parfaitement guéri et ont pu être observés pendant de longs mois. L'ablation des trois quarts du foie a mieux réussi encore ; plus d'une douzaine d'animaux opérés sont revenus à la santé. On ne pourrait, toutefois, aller au delà des trois quarts. Non seulement la guérison s'opère très rapidement ; l'accroissement se fait d'autant plus vite qu'une plus grande partie de l'organe a été enlevée. Le foie appartient donc aux organes qui se reconstituent ; c'est là l'avis de M. Ponfick dont l'intéressante conférence a obtenu un très vif succès.

POSITION DU CORPS PENDANT LE SOMMEIL.—Il vaut toujours mieux dormir du côté droit, l'estomac a ainsi la position d'une bouteille renversée et le contenu est aidé à sortir par la gravitation. Si l'on se couche du côté gauche, l'opération ressemble plutôt à celle qui consiste à prendre de l'eau d'un puits. Une fois endormi, laissez au corps liberté entière de position. Si l'on dort couché à plat sur le dos, surtout après un repas copieux, le poids des organes digestifs et celui de la nourriture, reposant sur la grande veine du corps près de l'épine dorsale, la comprime et arrête, plus ou moins, la circulation du sang. En cas d'arrêt partiel, le sommeil est troublé par des rêves désagréables, et après un repas récent et copieux, des sensations diverses telles que la chute dans un précipice, la chasse d'un animal sauvage, ou tout autre grand danger imminent, avec les efforts désespérés de se tirer de là, nous réveillent en sursaut, apeurés, tremblants, en transpiration, éreintés. On ne doit jamais bien manger avant de se coucher ; cette mauvaise habitude est la cause des cauchemars, des morts subites même.

PRIMES DU MOIS D'AVRIL

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—W. Brouillet, 115, rue St-Dominique ; Delle Rose Rocheleau, 213, rue Lafontaine ; Chas. Brooks, 319, rue Visitation ; Delle E. Bigoness, 27, rue St-Louis ; C. Bourdon, 1394, rue Ste-Catherine ; Ovila St-Jean, 533½, rue Craig ; Dame Edouard Roy, 143, rue Murray ; Isaïe Beauchamp, 96, rue des Érables ; Dame Euchar Loiseau, 1264, rue Ste-Catherine ; A. Dubois, 1893½, rue Ste-Catherine ; Dame Ed. Bernier, 57, rue Latour ; Dame Clément Ricard, 154, rue Montcalm ; Arthur Dion, 561, rue Woulf ; Dame Joan-Baptiste Riel, 533, rue Hypolite ; Edmond Jetté, 120, rue St-André ; Elzéar Pelletier, 495, rue Gain ; Delle E. Larue, 250, rue St-Charles-Boromée ; A. Duhamel, 210, rue Drolet ; Michel Proulx, 888, rue Rivard.

Québec.—Delle Emma Bélanger (\$50.00), 174, rue la Reine, St-Roch ; Siméon Boulanger, (\$15.00), 72, rue Hermine, St-Sauveur ; David Drolet, 109, rue St-Olivier ; Arthur Dugal, 71, rue Richmond ; Jules Côté, 170, rue St-Valier, St-Sauveur ; Arthur Roussin, 219, rue du Roi, St-Roch ; Delle Marie Rancourt, 215, rue St-Jean ; Joseph Marcotte, 124, rue Albert, St-Sauveur ; Louis Cantin, coin des rues Bayard et Hermine, St-Sauveur ; Omer Martineau, 138, rue St-Joseph ; Joseph Lavigne, marché St-Pierre, St-Sauveur ; Edouard Duchesneau, 42, rue Franklin, St-Sauveur.

Village Stadacona.—Elie Harvey.

Sherbrooke.—Gédéon Marceau ; A. Bédard.

Côteau St-Louis.—C. M. E. Prenovau.

St-Henri de Montréal.—Chs. L'Ecuyer, 88, rue St-Ferdinand ; Alphonse Bessette, rue Notre-Dame ; L. au Moïse Trudeau, 116 rue St-Augustin.

St-Wenceslas.—D. Lebrun, N. P.

Magog.—Patrice Desnoyers.

Ste-Scholastique.—C. Ethier.

Sorel.—H. C. Charland.

St-Césaire.—Alcée Phaneuf.

Muskegon, Michigan.—Révd. J. R. Magnan.

New-York.—A. Rossi, 18 St. & Irving Place.

Béancour.—L. A. Landry, arpenteur.